

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre
— du Diocèse de Quimper et de Léon —

Directeur responsable : M. le Ch. LE STER, directeur-adjoint de l'Enseignement.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 13, rue Vis, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.

Tél. 10.97. — Tirage : 800 ex.

Prix de l'abonnement annuel : 100 Fr.

Qu'on le décore et qu'on le fusille...

C'est le titre de l'article de M. Le Cour Grandmaison dans la *France Catholique* du 3 Janvier 1950, conclusion en même temps de l'histoire d'un soldat maraudeur et héros, « ... abandon de poste devant l'ennemi : l'affaire est grave. Mais il a sauvé son bataillon. On soumet ce cas au général qui rend un jugement digne de Salomon : « Qu'on le décore et qu'on le fusille ».

« Cette histoire, poursuit le directeur de la *France Catholique*, me revenait à la mémoire l'autre jour, pendant la remise à Mgr Blanchet, par Mgr Feltin, de la croix de la Légion d'honneur que le gouvernement a récemment décernée au recteur de l'Institut Catholique de Paris. Je me souvenais qu'il y a quelques semaines à peine, au cours d'une cérémonie analogue, Mgr Feltin décorait Mgr Hamayon, directeur diocésain de l'Enseignement libre, primaire et secondaire, de Paris. Le rapprochement de ces deux distinctions conférées à d'éminents représentants de l'Enseignement Catholique leur donne un caractère symbolique qu'il me paraît impossible de nier.

Je sais bien que le gouvernement décore les hommes, et non les fonctions. Le récent procès des généraux allemands a rappelé à la France entière la magnifique attitude, devant l'ennemi, du chef du diocèse de Saint-Dié et de Gérardmer. Les Pouvoirs Publics s'en sont souvenus, puisqu'ils ont décoré en Mgr Blanchet « l'ancien évêque de Saint-Dié, recteur de l'Institut Catholique de Paris » ; mais ce libellé même, qui figure au *Journal Officiel*, associe assez clairement les services d'aujourd'hui aux glorieux services d'hier.

Et quand Mgr Hamayon « Directeur général de l'Enseignement libre » (*Officiel* du 9 Novembre 1949), est décoré, au titre de l'Education Nationale, pour « 35 années d'activités professionnelles et de services militaires », il est difficile de contester que quelque chose de l'honneur fait aux hommes rejaillisse sur la cause qu'ils servent l'un et l'autre avec tant d'éclat.

On comprend donc que l'archevêque de Paris ait pu voir, dans ce double geste des Pouvoirs Publics, un symptôme de l'esprit nouveau qui permet d'espérer une solution plus ou moins prochaine, mais conforme à la justice, des problèmes fondamentaux que pose l'exercice de la liberté d'enseignement.

Ces deux décorations (et leur libellé officiel le montre)

signifient, en effet, que le gouvernement estime que se consacrer à l'enseignement libre, c'est bien servir le pays ; en d'autres termes, que l'enseignement libre est une activité conforme à l'intérêt général du pays.

Que devrait-on penser, dans l'hypothèse contraire, d'hommes d'Etats capables de décorer des gens dont ils jugent, en leur âme et conscience, l'activité néfaste, ou simplement inutile, au bien commun dont ils ont la charge ?

Aucune subtilité d'exégèse, aucun artifice de rhétorique, aucune habileté dialectique ne sauraient prévaloir contre ce clair jugement du bon sens populaire :

« On les décore ? C'est donc qu'ils ont fait quelque chose de bien ! »

Mais si vous reconnaissez que servir dans l'enseignement libre, c'est bien mériter du pays, comment ne sentiriez-vous pas l'obligation qui s'impose, en justice et en fait, de permettre à ces bons serviteurs de l'intérêt national de vivre décemment, humainement ?

Est-il logique d'en décorer quelques-uns, et d'en maintenir des milliers d'autres hors la loi ?

Quel crime ont-ils donc commis, pour qu'après les avoir décorés, vous les condamnerez à mourir de faim ? »

Journées Pédagogiques

Les journées pédagogiques du 2^e trimestre auront lieu aux dates et centres suivants :

Lundi 6 Mars	Pont-l'Abbé ;
Mardi 7 Mars	Pont-Croix ;
Mercredi 8 Mars ...	Quimper (instituteurs) ;
Jeudi 9 Mars	Quimper (institutrices) ;
Vendredi 10 Mars ..	Quimperlé (La Retraite) ;
Lundi 13 Mars	Morlaix ;
Mardi 14 Mars	Lesneven ;
Mercredi 15 Mars ..	Brest (institutrices) ;
Jeudi 16 Mars	Brest (instituteurs) ;
Vendredi 17 Mars ..	Landerneau.

Les réunions commenceront à 10 heures et se tiendront dans les locaux habituels (à Brest, le mercredi 8, au Patronage Saint-Martin).

Sujets traités :

- 1° La croisade eucharistique ;
- 2° La surveillance ;
- 3° La pédagogie chrétienne.

Pour les repas, on voudra bien s'inscrire : à la Retraite de Quimper et de Lesneven ; chez les Religieuses Filles de la Croix, à Brest, pour les instituteurs, à l'école N.-D. de Bonne-Nouvelle, pour les institutrices ; à Morlaix, école St-Joseph et école N.-D. du Mur ; à Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Landerneau, dans les écoles de garçons et de filles ; à Quimperlé, école Ste-Croix et Retraite.

Nous rappelons que les classes doivent vaquer à l'occasion de ces journées et que tous, instituteurs, institutrices, surveillants, non retenus par la surveillance doivent y prendre part.

Nous demandons spécialement aux directeurs et supérieures de Maison de vouloir bien s'y rendre eux-mêmes en raison des avis importants d'ordre administratif que nous aurons à leur communiquer.

Certificats Supérieurs — Programme limitatif

SÉRIE A. — Classe de 6^e, 1^{re} année des C. C.

a) HISTOIRE. — Histoire et préhistoire. L'industrie de la pierre.

La civilisation Egyptienne. Connaissance des Hébreux par la Bible.

Homère, Sparte et Athènes.

Le Siècle de Périclès. Les chefs-d'œuvres artistiques et littéraires.

Alexandre.

La vie des citoyens romains. La société romaine avant et après la conquête.

Les crises de la République ; quelques exemples : les Gracques, Marius et Sylla, Cicéron, César, Auguste et la fondation de l'Empire. Les grands empereurs. La civilisation romaine sous l'Empire.

Le christianisme et les barbares.

b) GÉOGRAPHIE. — La terre dans l'univers, orientation, cartes.

Les formes du terrain. Notion du relief, principaux types. La création des reliefs, sa destruction, volcans et tremblements de terre.

Le climat, Phydrographie : eau douce, eau salée.

L'homme observé dans la région — Genres de vie, modes de groupement, l'habitat.

L'homme dans l'univers — Les races, densité de la population, grandes régions de peuplement.

Principales explorations des continents et des pôles.

c) SCIENCES. — La balance Roberval.

Chat, chien, cheval, lapin, pigeon, canard, vipère, grenouille.

Germination du haricot, son évolution.

Eglantier, fraisier, pomme de terre, blé.

SÉRIE A. — Classe de 5^e, 2^e année des C. C.

a) HISTOIRE. — Clovis et la royauté mérovingienne ;

La Papauté et l'expansion du christianisme ;

Charlemagne. L'avènement des Capétiens.

La société féodale en France ; les seigneurs, les paysans, les villes et le mouvement communal.

L'Eglise et son rôle dans la société. Les nouveaux ordres monastiques et mendiants.

Les croisades. Les Papes et les Empereurs.

Philippe-Auguste, Saint Louis, Philippe le Bel.

Les universités. Jeanne d'Arc.

Les transformations de l'Europe aux XIV^e et XV^e siècles. Papauté, Angleterre, Espagne, Allemagne. Les grands courants économiques et les marchés : la Flandre, la Hanse, Venise.

b) GÉOGRAPHIE. — Afrique, Asie et Indochine.

c) SCIENCES. — La guêpe, le moustique, le bombyx du mûrier, la cigale, la crevette, la moule, l'étoile de mer, le ténia. Le pin sylvestre, le champignon de couche, la levure de bière.

Un lichen.

SÉRIE B.

Les questions d'histoire, de géographie, de sciences porteront sur le programme limitatif du C. E. P.

Pèlerinage de l'Enseignement libre à Rome

Nous recevons de M. le Directeur du Pèlerinage de l'Enseignement libre à Rome la lettre suivante :

« Je suis heureux de vous annoncer que les inscriptions pour notre pèlerinage à Rome sont arrivées en grand nombre et qu'il nous faut former un second train, ce qui nous permet de tenir ouvert le registre des inscriptions.

Le trajet semi-direct par Assise et Florence a toutes les faveurs, plus de 80 % des inscrits ; 10 % seulement au direct et 10 % au circulaire.

Nous devons ce résultat très satisfaisant à la collaboration de MM. les Directeurs diocésains et des Présidents des Syndicats d'Enseignement libre catholique et nous leur en sommes très reconnaissants.

Ces pèlerins nous viennent de 63 diocèses. Plusieurs Directeurs diocésains ont pris la tête de leur groupe, nous en sommes heureux et fiers. S'il était permis d'exprimer le souhait de toute la Fédération, ce serait d'inscrire comme pèlerins, des représentants de tous les diocèses de France, sous la conduite de leurs chefs hiérarchiques, MM. les Directeurs diocésains.

Ainsi, en toute vérité, le jour de l'audience que nous réserve le Souverain Pontife, Sa Sainteté le Pape Pie XII aurait, à genoux, à ses pieds, les plus authentiques représentants de l'Enseignement libre catholique de France. »

Je serai personnellement heureux de connaître les noms des membres de l'Enseignement libre du diocèse ayant envoyé ou devant envoyer leur adhésion au pèlerinage.

(INSPECTION DIOCÉSAIN.)

Pensée à méditer

« Le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie), ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la Famille chrétienne et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise de telle façon que la religion soit le fondement et couronnement de tout l'Enseignement. »

(PIE XI, 1929.)

« Les fidèles du monde entier sont les témoins de la fermeté avec laquelle le Saint-Siège défend la liberté de l'école dans tous les pays, dans toutes les circonstances et parmi tous les hommes... »

« DANS L'ÉCOLE, C'EST LE SALUT DE CHAQUE ÂME QUI EST EN JEU »

(PIE XII, 1949.)

Election au Conseil départemental

L'élection d'un délégué de l'Enseignement libre au Conseil Départemental, en remplacement de M. Le Bihan, est fixée au *Jeudi 23 Février*.

Sont électeurs tous les instituteurs et institutrices des écoles primaires (y compris les Cours Complémentaires), dont les noms sont portés sur la liste publiée dans le *Bulletin Départemental de Janvier 1950*. Ce Bulletin est à leur disposition dans toutes les Mairies.

Nous demandons à tous, institutrices comme instituteurs, de prendre part à l'élection et de porter leurs suffrages sur le nom de *M. Yves Pleyber*, du Folgoët.

Relevé des principales dispositions concernant le vote :

1° Dans une enveloppe, qui ne portera aucun signe extérieur, insérer le bulletin de vote avec le nom du candidat (Yves Pleyber).

2° Insérer cette première enveloppe dans une deuxième ; celle-ci portera les inscriptions que l'on trouvera à la page 4 du Bulletin Départemental.

3° L'envoi doit être fait le 23, « recommandé », en franchise postale.

4° Ces formalités doivent être remplies par chacun des instituteurs ou institutrices ; le vote serait nul si, par exemple, une seule enveloppe était envoyée au nom de tous les instituteurs de l'école.

Nous insistons, encore une fois, pour qu'il n'y ait pas d'absentéisme : c'est pour nous l'occasion de marquer notre parfaite union dans la grande famille de l'enseignement et de témoigner notre confiance à ceux qui sont nos défenseurs au Conseil Départemental.

Conférences pour les Cours ménagers

Des conférences pour les maîtresses des Cours Ménagers seront données, le *jeudi 23 Février*, à *Quimper* (La Retraite, rue Verdelet), le *24*, à *Brest* (Patronage de Saint-Martin de Brest).

Programme de chaque journée :

A 10 h. : Conférence technique ;

A 13 h. 30 : La formation chrétienne de la jeune ménagère ;
La taxe d'apprentissage.

Classes enfantines et Ecoles Maternelles

Age des enfants

On nous demande souvent : *A quel âge les enfants doivent-ils quitter la classe enfantine ou l'école maternelle ?* Les lignes suivantes sont précises ; elles sont empruntées à une « Note Ministérielle » du 26 Août 1946, insérée page 1201, *Bulletin*

Officiel de l'Education Nationale, n° 40, du 26 Septembre 1946, sous le titre « Instruction pour la rentrée d'Octobre 1946 ».

ECOLE MATERNELLE. — Age des élèves.

« Il n'est pas rare de trouver, dans les écoles maternelles, des élèves ayant 8 ans et plus. C'est un abus qui doit cesser immédiatement. D'après le règlement scolaire modèle du 22-7-22 « aucun enfant de plus de 6 ans ne peut être admis sans une autorisation de l'Inspectrice départementale des écoles maternelles ou de l'Inspecteur primaire ». La règle est donc que, en fin d'année scolaire, les élèves des écoles maternelles (et des classes enfantines) aient *moins de 7 ans*. Cette limite est augmentée d'un an si l'école maternelle possède un cours préparatoire. »

De ces lignes nous tirerons les conclusions suivantes :

1° Il ne faut pas admettre, à la rentrée d'Octobre, dans la classe enfantine ou l'école maternelle des enfants ayant 6 ans accomplis ;

2° Des enfants peuvent rester dans la classe enfantine ou l'école maternelle après 6 ans ; il suffit qu'ils aient moins de 7 ans ;

3° Dans une école maternelle il peut y avoir un Cours Préparatoire et les enfants peuvent y rester après 7 ans ; il suffit qu'ils aient moins de 8 ans.

Nota. — Il n'est pas question ici de la « section enfantine » tolérée dans les écoles à classe unique et, parfois, à plusieurs classes.

Certificat Supérieur 1949

ORTHOGRAPHE

La bruyère. — Les gens qui connaissent la bruyère pour l'avoir vue surtout au salon de peinture, professent qu'elle est rose. N'y-a-t-il pas des peintres qui ont gagné réputation et fortune à étaler sur leur toile des taches du rose le plus vif, sous prétexte de représenter des bruyères en fleurs ?

Or, je dirai de la bruyère tout le bien qu'on voudra, sauf qu'elle est rose. Non, cette teinte de jeunesse et de frivolité n'est pas celle qu'ont choisi pour leur costume ces petites *carmélites* des solitudes ; regardez-les d'un peu près et vous reconnaîtrez les reflets violacés et les dessous lilas qui tempèrent le rouge de leur tunique. La couleur des bruyères n'a pas cette gaieté superficielle que lui prête le pinceau des spécialistes qui prétendent les honorer ; elle est douce et *sérieuse*, d'une ardeur atténuée ; elle évoque la maturité de l'année, le demi-deuil de l'été qui penche vers sa fin, la splendeur fragile des couchers de soleil, aux soirs déjà frileux de Septembre.

(Louis MERCIER.)

Questions

1) Expliquez : reflets violacés — dessous lilas — ardeur atténuée.

2) Expliquez l'adjectif frileux et donnez deux mots de la même famille.

3) Analyse logique de la phrase : « La couleur des bruyères... les honorer ».

4) Analyse grammaticale des mots : l' (avoir vue), carmélites, sérieuse, qui (penche), vers.

COMPOSITION FRANÇAISE

Vous allez en classe. Un vieillard se chauffe au soleil. Son portrait. Vos pensées, vos réflexions. Il lui manque quelque chose. Avec quelques élèves vous vous arrangez pour le lui acheter. Deux jours après vous êtes chez lui. Le don est fait. Sa joie, la vôtre.

MATHÉMATIQUES

Série A. — On donne un trapèze ABCD qui a ses diagonales AC et BD égales. Par le point C on mène une parallèle à BD qui rencontre le prolongement de AB en E. Démontrez :

1) Ce qu'est la figure DCEB ;

2) De quelle nature est le triangle ACE ;

3) Sachant que les côtés AE et DC mesurent 18 m. et 6 m., calculez les longueurs AF et AH, F et H étant les pieds des perpendiculaires abaissées de C et de D.

Séries A et B. — Une usine emploie des hommes, des femmes et des apprentis, en tout 48 personnes. Le salaire journalier total est 16.010 fr. Un homme gagne 420 fr. par jour, une femme 250 et un apprenti 100 fr. Le nombre des femmes est triple de celui des apprentis. Combien y-a-t-il de personnes de chaque catégorie ?

Série B. — Une route de 27 km. de longueur se compose d'une montée, d'une partie de terrain plat et d'une descente. La longueur du terrain plat est double de la montée. Un cycliste qui fait 12 km. en montée, 15 en terrain plat et 20 dans la descente, a mis 1 h. 41 minutes à faire le trajet total. On demande la longueur de la montée, celle du terrain plat et celle de la descente.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1) Qu'est-ce qu'un miracle ? Comment les miracles de N.-S. prouvent-ils sa divinité ? Citez cinq miracles de N.-S.

2) Qu'est-ce qu'une parabole ? Citez 4 Paraboles de N.-S.

3) Quel fait l'Eglise célèbre-t-elle le jour des Rameaux ?

Que se passe-t-il au jardin des Oliviers ?

Qu'appelle-t-on la « Voie douloureuse » ?

Quelles sont les 7 paroles de N.-S. sur la croix ?

4) Jésus apparut-il aux disciples ?

5) Racontez l'Ascension de N.-S. Différence entre Ascension et Assomption ?

HISTOIRE

Série A. — Programme de 6° : *Sparte*. Caractère de la cité. Sa population, sa principale force, son rôle.

Série A. — Programme de 5° : *L'Eglise et son rôle social*. Comment l'Eglise exerça-t-elle au moyen âge un rôle social important ? Justice, œuvres de bienfaisance, instruction.

Série B. — Les sciences et les savants sous la III^e République. Œuvre coloniale et sociale de la III^e République :

- 1) Noms des savants du XIX^e siècle ?
- 2) Principales inventions.
- 3) Quelles colonies la III^e République a-t-elle données à la France ?
- 4) Lois sociales de la III^e République.

SCIENCES

Série A. — Programme de 6^e : *L'abeille*. Caractères extérieurs, organisation interne, métamorphoses.

Série A. — Programme de 5^e : *Le blé*. Appareil végétatif, la fleur, le grain de blé (germination). Croquis obligatoire : racines du blé.

Série B. — Pour tous : la tuberculose.

Ecoles rurales G. : Le cheval : alimentation, maladies, hygiène des écuries.

Ecoles urbaines G. : La balance Roberval.

Filles : Le ménage, les locaux, le mobilier, le matériel.

ANGLAIS

Version. — Here is the new doctor whom you met this morning on your way to school. Is it not your sister who did your task for you ? Who is the boy whom book, I have on my desk ? He is a busynessman who has many friends in the United-States. He received a lot of news papers and illustrated magazines which he lends me willingly (volontiers).

Thème. — Qu'est ce Monsieur ? C'est notre nouveau docteur. Il vient de Lyon. Qui a donné ce livre à Pierre ? Monsieur, c'est moi qui le lui ai donné. A qui appartient ce crayon, Jean ? Ce crayon appartient à ma sœur Marie. Qu'avez-vous rencontré ce matin en venant à l'école ? J'ai rencontré le docteur Paul, notre nouveau médecin.

BRETON

Amzer fall. — Louz e oa an amzer dec'h. Eur vrumenn deo a c'holoe an douar gleb ha yen. An henchou a oa leun a fank hag a zour. Araok an noz an oabl (ciel) a zizoloas, hag eun avel yen-korn a c'houezas eus ar reter (l'est).

Hirio eo gwasoc'h c'hoaz. Koumoul du a dreuz an oabl tenval. A-wechou e kouez glao yen pe erc'h. Abaoe pell 'zo n'eus ket bet gwelet eun amzer ken kriz.

A-benn warc'hoaz, marteze, e vo teo an erc'h ; Pebez plijadur neuze evit ar vugale ! Mont a raint da rikla war ar skorn kalet, pe da redek war an erc'h gwenn-kann.

Thème. — La cour de l'école est petite, trop petite car il y a beaucoup d'enfants à l'école, mais elle est jolie avec les deux rangées d'arbres qui lui donnent de l'ombre en été. Nous jouons bien sous ces arbres.

DESSIN — COUTURE

Pièces à deux coins. Achever 4 cm. — Décoration d'une assiette avec fleurs.

Le Directeur : Ch. F. LE STER.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise

Chronique Bretonne

L'Enseignement du Gallois dans les Ecoles du Pays de Galles et la Doctrine du Gouvernement britannique

(Suite et fin.)

Pour ce qui est des régions où l'on ne parle pas gallois, les enfants sont eux aussi ceux du Pays de Galles « et c'est le privilège de l'Ecole de les préparer aux devoirs de leur citoyenneté et de les rendre conscients de leur héritage ». Il convient donc d'éveiller en eux le sentiment gallois et ainsi « l'étude de la langue aura une signification et un but ».

Avis aux maîtres.

On comprendra que je suis bien forcé de me limiter, mais il faut bien dire que le Ministère demande aux maîtres « au moins deux choses pour leur préparation : premièrement, de parler la langue couramment et, deuxièmement, de posséder la connaissance de la technique et des méthodes ».

A ce sujet il écrit :

« En ce qui concerne les futurs maîtres, il appartient aux Ecoles Normales de fournir en nombre accru, des hommes et des femmes qui n'auront pas seulement été entraînés en gallois et en anglais, mais aussi possédant un sens aigu de l'atmosphère culturelle de leur pays. Nous attendons aussi des autorités locales qu'elles nomment ces jeunes hommes et ces jeunes femmes à des postes en Galles. Quant aux maîtres actuellement en fonction on peut raisonnablement leur demander de faire tout ce qu'ils peuvent pour perfectionner le niveau de leur gallois ou de leur anglais parlés et de se tenir au courant par la lecture, la fréquentation de cours et l'observation des méthodes d'enseignement des langues et de l'arrière-plan culturel. Les autorités scolaires locales doivent dans leurs districts se préoccuper de la nomination d'organiseurs de l'enseignement linguistique.

« Aucun maître ne peut malgré toute son activité réussir si l'organisation de l'école est en défaut. Les enfants doivent donc être classés en groupes linguistiques homogènes et le temps donné au sujet, suffisant... Pour le temps réservé à la seconde langue, le minimum doit être de trente minutes le matin et, l'après-midi, de 5 à 10 minutes pour une rapide révision orale du travail accompli pendant la ou les dernières leçons. Les trente minutes du matin ne doivent évidemment pas être entièrement consacrées aux exercices oraux — la lecture, l'écriture, les jeux, chansons et histoires, tout cela doit contribuer à la variété et à l'efficacité du travail. »

Plan de travail.

Il doit se proposer la réalisation de trois buts :

1° Assurer un développement régulier du vocabulaire de l'enfant. Au début, ce sera en très grande partie un vocabulaire actif ;

2° Elaborer un cadre linguistique. Apprendre des listes de mots individuels n'est pas apprendre une langue. Dès le commencement les mots doivent être utilisés dans des phrases simples. Pour construire ce cadre, le maître doit lui-même posséder une idée claire de la construction de la phrase galloise ou anglaise (quelle que soit la langue enseignée comme seconde langue), depuis ses formes les plus simples jusqu'aux plus compliquées. Le but est double : d'abord donner à l'élève ce cadre qui lui permettra d'utiliser les mots nouveaux qu'il apprendra et par le moyen duquel, principalement par des substitutions, d'autres mots, pourront être acquis, ensuite lui apporter la connaissance de la syntaxe et de la construction des phrases ;

3° Amplifier depuis le commencement, une collection pratique de ces phrases et expressions, qui sont la monnaie des relations quotidiennes...

« Dans un certain nombre d'écoles, l'enseignement du gallois comme seconde langue a été récemment stimulé par des radiodiffusions basées sur un vocabulaire sélectionné. »

Conclusion.

Je n'ai pu dans ce qui précède faire ressortir que quelques points saillants d'une seule brochure officielle et c'est à regret que j'ai dû renoncer à analyser au moins celles qui l'ont suivie. Dans ces conditions, je recommanderai une fois de plus le recours direct non seulement à celle traitant de l'« Enseignement des Langues dans les écoles primaires » mais aussi aux suivantes :

« L'Enseignement au pays de Galles », publié en 1948,

« L'Enseignement dans les régions rurales du pays de Galles », publié en 1949,

« Le bilinguisme dans les écoles secondaires galloises », également publié en 1949.

Comme on le voit, ce sont des documents aussi récents que possible et tous ceux qui s'intéressent au problème posé par l'existence de la langue bretonne et la nécessité de son enseignement y trouveront une véritable mine d'idées pratiques et modernes. Ce sera certainement pour beaucoup une révélation et certains resteront peut-être confondus par la hardiesse démocratique du gouvernement britannique. C'est pourtant lui qui a raison. Beaucoup chez nous ignorent, en effet, totalement le problème ou n'en saisissent pas les implications, d'autres, timorés ou victimes de préjugés d'un autre âge — et ce n'est pas de leur faute — ont parfois même pris position sans avoir au préalable éclairé leur lanterne. C'est dire le profit que tous pourront tirer d'une étude objective et raisonnée des directives officielles du Ministère de l'Education britannique et il faut espérer que cette nourriture saine et substantielle ne sera

pas trop indigeste pour des estomacs délicats, habitués, hélas, à toute autre chose.

Evidemment le point de vue anglais peut paraître révolutionnaire pour nous qui errons encore dans les sentiers embroussaillés du passé, mais on peut être sûr que le gouvernement britannique ne l'aurait pas adopté, si il y avait vu le moindre danger pour la cohésion du pays. Son but, au contraire, a été de la mieux asseoir en l'édifiant, dans le cas particulier du pays de Galles, sur le respect et l'utilisation d'une langue qui, en fin de compte, fait partie intégrante du patrimoine britannique. En France, des idées retardataires ont jusqu'ici prévalu et je répète qu'elles ne sont pas dignes d'un grand pays démocratique comme le nôtre.

Nous ne demandons évidemment pas à notre Ministère de l'Education Nationale de bouleverser du jour au lendemain, notre système scolaire, mais nous lui demandons très fermement d'abandonner les principes périmés qui l'ont jusqu'ici inspiré et de s'engager avec décision dans la voie de la Justice et du Progrès.

Pierre MOCAËR.

BLEUN-BRUG 1950

Le Congrès du Bleun-Brug 1950 sera consacré à la célébration des Saints bretons et celtiques. Le cadre majestueux dans lequel se déroulera cette manifestation spirituelle et culturelle sera Saint-Pol de Léon, siège de l'un des sept Saints fondateurs de la Bretagne.

L'Episcopat breton a accueilli avec la plus vive sympathie le thème choisi par le Bleun-Brug, pour son 32^e Congrès, qui sera présidé par Nosseigneurs les Evêques de Bretagne, et prêché par Mgr Bellec, évêque de Vannes.

Les écoles chrétiennes se doivent de prendre une part très active à ces grandes manifestations religieuses et bretonnes qui cadrent si bien avec l'Année Sainte, et qui attireront à Saint-Pol de Léon une foule d'étrangers avec, sans doute, de nombreuses délégations des différents pays celtiques.

Le Comité d'organisation a justement mis sur pied un programme intéressant de concours scolaires : concours de lecture bretonne, de récitations, de chants et de dessins.

Les textes de ces différents concours seront publiés dans le numéro de Mars de *Kroaz-Breiz*. Vous pouvez demander, dès maintenant, ce numéro spécial, au prix de 35 fr., à M. Seité, école Saint-Jean, à Tréboul. Il vous sera cédé pour 20 fr. l'exemplaire si vous commandez 10 exemplaires et plus.

Pour la bonne réputation de la Bretagne bretonnante, nous insistons pour que les écoles, très nombreuses, présentent leurs élèves à ce concours. Quoi de plus passionnant que l'étude de la vie de nos Saints bretons, ceux de chez nous, qui nous ont transmis cet héritage de foi et de civilisation bretonnes si propre à la Bretagne. Cette étude vous la ferez, en faisant lire par vos élèves la vie de nos sept Saints (textes du concours de

lecture) : Corentin, Pol, Tugdual, Briec, Malo, Samson et Patern.

Quoi de plus formateur que l'étude et la récitation intelligente et vivante de petites poésies ? Faites donc apprendre par vos enfants l'une ou l'autre des cinq poésies, se rapportant toutes aux rôles que les bêtes jouent dans la vie si pittoresque de nos Saints bretons ; *Laouenanig Sant Malo* — *Bleizi Sant Brieg* — *Laboused Sant Paol* — *Gwenan Sant Ténenan* — *Bleiz Sant Hervé*.

Enfin, apprenez à vos enfants des chants bretons. Il y en a tellement et de beaux. *Kroaz-Breiz* de Mars vous propose deux chants : « Sant Hervé en e gavell », et « Peskig Sant Korantin ». Mais il vous est possible d'apprendre d'autres chants. Les chansons se rapportant aux animaux sont spécialement recommandées cette année.

Une grande exposition de l'Art Sacré en Bretagne aura lieu dans la chapelle du Kreisker. Les écoles y auront leur place. C'est pour cela qu'un concours de dessins est organisé sur ce thème général :

Les Saints de Bretagne.

Voici trois sujets :

1. En utilisant les motifs celtiques (bretons), les animaux mêlés à leur vie, les monuments élevés en leur honneur, etc..., imaginez une illustration (dessin) pouvant servir dans la décoration d'une page de « Buhez ar Sent ».

2. Décorez un des titres suivants : Sant Paol — Sant Korantin — Sant Brieg — Sant Tugdual...

3. Imaginez la décoration d'un vitrail en l'honneur des sept Saints de Bretagne.

Vous pouvez en imaginer d'autres, à condition qu'ils se rapportent à nos Saints.

Les dessins seront envoyés, avant le 15 Juillet, à M. Jo Lebrun, 35, rue Général Leclerc, Saint-Pol de Léon.

Il est évident que de beaux prix seront offerts aux lauréats de ces différents concours.

Les premiers en récitation auront leur place dans le grand jeu scénique des Saints de Bretagne qui se déroulera dans le Parc de Kernevez.

Envoyez les noms de vos concurrents, avant le 15 Juillet, à M. Seité, école Saint-Jean, Tréboul.

Les grands élèves pourront s'essayer au concours d'éloquence :

SUJET : *Meuleudi Sent koz hor Breiz* — *Poueza war ar pinvidigeziou fiziet ennomp ganto : Bro, yez, Feiz.*